



## Declaration grossesse en cas de plan social

Par **tptwp**, le **26/09/2013** à **11:12**

Bonjour,

Dans un cas de plan social avec 30% de postes supprimés dans une catégorie professionnelle, le choix des employés pour le départ se fera en fonction du nombre de points selon de critères de type social et professionnel. Je voudrais savoir si une femme enceinte qui déclare sa grossesse est protégée du licenciement, même si par rapport à ses points elle serait incluse dans le 30% au départ.

Merci beaucoup.

Par **DSO**, le **29/09/2013** à **15:49**

Bonjour,

Mieux vaut supprimer ce message qui fait doublon avec le précédent.

Cordialement,  
DSO